

ANNEE 2022

**SEANCE PUBLIQUE
DU 28 MARS 2022**

Délibération n°

2022033

Date de convocation : 24/03/2022

Date d'affichage : 30/03/2022

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents : 16

Pouvoirs : 6

Nombre de votants : 22

Vote : 22

Pour : 22

Abstention : 0

Contre : 0

Adopté à l'Unanimité

Envoyé en préfecture le 30/03/2022
Reçu en préfecture le 30/03/2022
Affiché le
ID : 064-216401000-20220328-D2022033-DE

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE BASSUSSARRY**

L'an deux mille vingt-deux, le 28 mars à 19h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle Elgarrekin, Place de l'Eglise à Bassussarry (64200), sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 24 mars 2022, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : M. Michel LAHORGUE, Maire & Ms Frédéric ETCHEGARAY, Yannick BASSIER, Marc PERRIER, Cédric BRESAC, Philippe ENSALES, Christian GARRIGUES, Jean-Baptiste HALTY.

Mmes Valérie RECart, Guénaël LE CAM, Valérie ETCHART, Marie ROSPIDE, Laure TREMOUILLE, Sylvie ITHOURRIA, Fleur BEYRIS, Nathalie HARAN.

Absents excusés : Céline FAYS (pouvoir à Mme Laure TREMOUILLE), Mme Emmanuelle DALLET (pouvoir à Mme Valérie RECart), Mme Maud BARRAL (pouvoir à M. Yannick BASSIER), Mme Bénédicte LARCEBEAU (pouvoir à Mme Fleur BEYRIS), M. Bernard COMBES (pouvoir à Mme Guénael LE CAM), M. Arnaud PAVLOVSKY (pouvoir à M. Frédéric ETCHEGARAY), M. Mikel AMILIBIA.

Secrétaire de séance : Mme Marie ROSPIDE.

**OJ n°8.2 : Compte Administratif 2021
Budget général**

M. Michel LAHORGUE, Maire, ayant quitté la salle, il ne prend pas part au vote.

Le Conseil Municipal doit se prononcer avant le 30 juin 2022 sur l'exécution de la comptabilité administrative tenue par Monsieur le Maire.

Le Compte Administratif 2021 dont les dépenses et recettes s'inscrivent dans les prévisions du budget se résume par section comme suit :

	Mandats émis en 2021	Titres émis en 2021	Reprise des antérieurs	Résultats 2021
Fonctionnement	1 523 246.36€	2 090 602.55€	66 341.25€	633 697.44€
Investissement	907 542.69€	1 730 227.73€	-923 829.44€	-101 144.40€
Restes à réaliser	535 853.65€	0.00€	0.00€	-535 853.65€
Total du budget	2 966 642.70€	3 820 830.28€	857 488.19€	-3 300.61€

Le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de	:	633 697.44€
- un déficit d'investissement de :		- 101 144.40€
- un résultat brut de clôture de :		532 553.04€
- des restes à réaliser à hauteur de :		- 535 853.65€
- un résultat net de clôture de :		- 3 300.61€

APRES avoir entendu l'exposé du Président,

APRES en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL,

APPROUVE le Compte Administratif 2021 du budget général dressé par Monsieur le Maire.

Fait à Bassussarry, le 28 mars 2022.

Le Président de séance,
Yannick BASSIER

